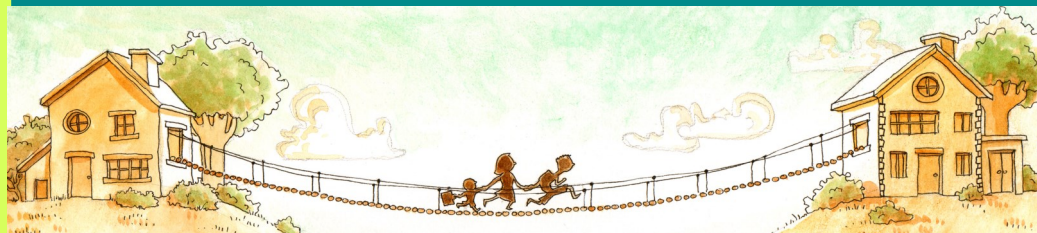


L'Accueil Familial d'Urgence

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



« La plus petite chose dotée de sens a plus de valeur dans la vie que la plus grande chose si elle en est dénuée » (Carl Gustav Jung).

Cette phrase de Carl Gustav Jung illustre très bien l'activité de l'AAFU durant l'année écoulée.

Vu les circonstances sanitaires, le nombre de demandes et de prises en charge en 2020 fut moindre que celui des années précédentes. Grâce au travail des membres de l'équipe, toutes furent cependant traitées avec le plus grand soin.

Tout avait bien commencé puis, en mars dernier, comme pour chacun d'entre nous, la pandémie est arrivée, il a fallu s'adapter... Christian et Julie ont dû aménager au mieux le fonctionnement du service afin de pallier autant que possible les restrictions et règles imposées.

Christian nous a maintenant quittés après 16 ans de service, le CA. et moi-même le remercions chaleureusement. Grâce à sa créativité, à son énergie, il a géré l'AAFU de main de maître, il a contribué à son développement, instauré une nouvelle antenne à La Louvière, organisé des colloques, trouvé des sponsors et encore, et encore..., son investissement fut très bénéfique à de nombreux niveaux, nous lui souhaitons une retraite bien méritée. Depuis ce départ, Julie reprend seule le flambeau de la direction, le CA fera tout ce qui est en son pouvoir pour la soutenir au mieux dans sa tâche.

La crise sanitaire n'est pas résolue, de nouveaux intervenants familiaux sont à former, un déménagement est à envisager pour les locaux de La Louvière ,bref... l'année 2021 s'annonce chargée. Nous faisons entièrement confiance à l'expérience et aux grandes capacités de Julie pour continuer avec son équipe à traiter les demandes reçues, à veiller au bien-être des enfants confiés et à soutenir le travail des familles d'accueil investies dans le projet.

Je terminerai ici en vous remerciant tous, familles d'accueil, membres de l'équipe et du CA, généreux donateurs, ainsi que tous les services qui accompagnent. Sans vous, tout ce qui est repris dans ce rapport d'activité ne serait pas possible.

Marie-Agnès VAN EECKHOUT-GUEUR, Présidente du conseil d'administration



2020... Difficile de ne pas commencer ce rapport d'activités par un court message sur ce qui a été vécu par le monde entier durant cette année. La pandémie a eu des répercussions sur chacun, sur chaque famille, sur chaque service.

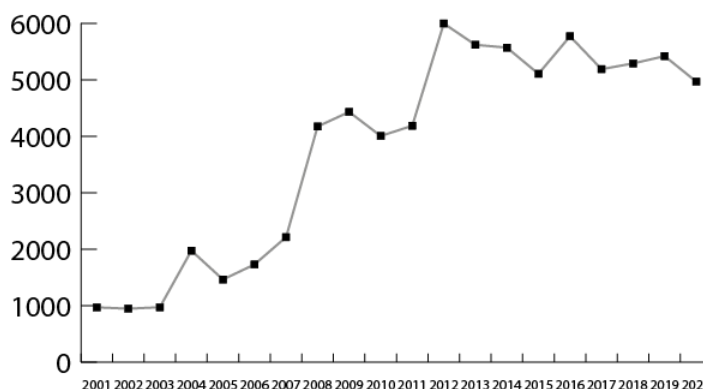
L'AAFU a maintenu son cap durant ces mois tourmentés, sans jamais interrompre sa mission première, qui est de mettre en sécurité des enfants en situation de danger. Néanmoins, nous avons dû nous réinventer, et limiter parfois certaines rencontres. Nous avons découvert les visios, les intervenants ont rivalisé d'ingéniosité pour continuer à accompagner les enfants, leurs parents et les familles d'accueil.

Parallèlement à cette première tempête, l'AAFU a rencontré une deuxième situation inédite. En effet, en moins d'un an, 5 des 6 intervenants familiaux ont été remplacés par de nouvelles venues à former à nos interventions. Ce turn-over important de personnel, corrélé à la situation épidémiologique, explique certains chiffres un peu atypiques de cette année.

Nous profitons enfin de cet espace pour remercier toutes les personnes ayant permis à l'AAFU de continuer son chemin durant cette période. Les travailleurs bien entendu, mais également nos familles d'accueil qui ont été prêtes à maintenir leur porte ouverte à l'inconnu, même en ces temps anxiogènes.

Julie Blondiau
Directrice.

Evolution du nombre de nuitées :



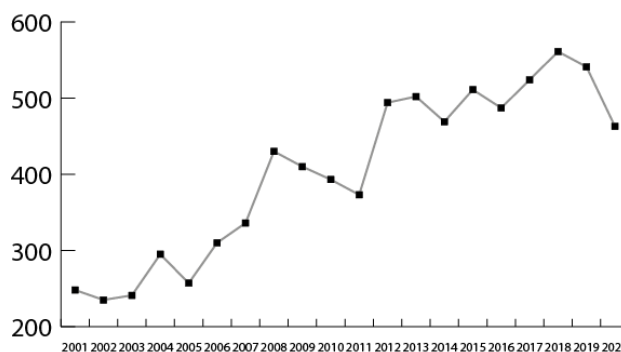
Nous observons une légère diminution du nombre de nuitées, qui peut être expliquée par le turn-over de personnel, et les périodes de carence de personnel avant les nouveaux engagements. En effet, les travailleurs ont parfois dû fonctionner seuls ou à deux par antenne durant plusieurs semaines. Parallèlement à cela, nous avons reçu moins de demandes cette année que les 8 années précédentes, probablement en raison des mois de confinement où les situations étaient en partie « gelées ».

«Tout seul, on va
plus vite.
Ensemble, on va
plus loin»

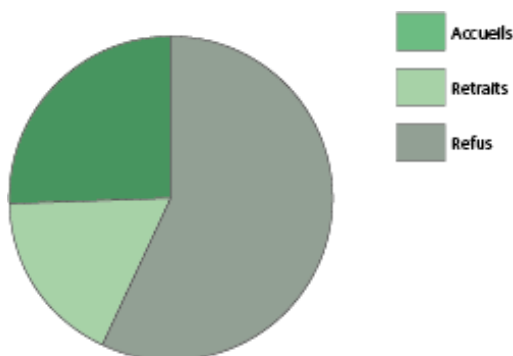
Proverbe africain



Voici un aperçu du nombre de demandes reçues ces 20 dernières années :

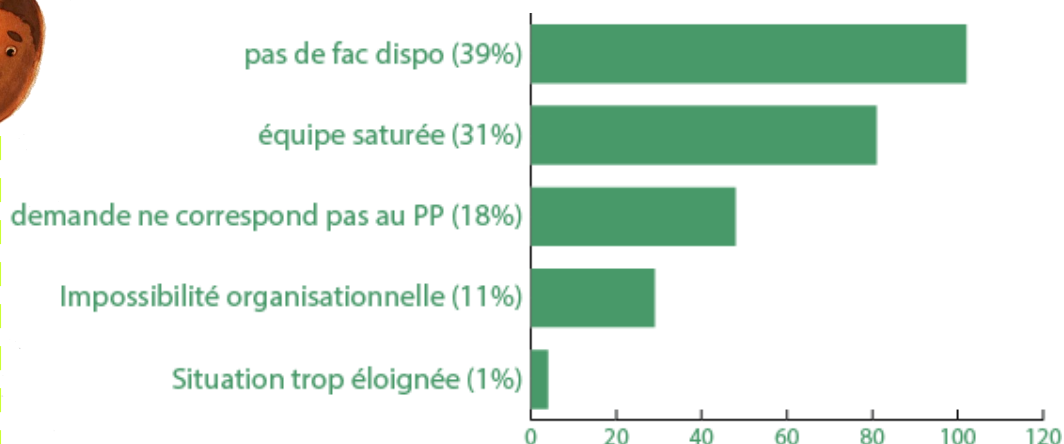


Au total, nous avons reçu 463 demandes, qui ont été gérées comme suit :





Pourquoi refuse-t-on une prise en charge ?



Notons que concernant les refus par manque de familles d'accueil, 80% concernaient des enfants en âge préscolaire (mois de 2.5 ans), et 25% des fratries. Nous constatons effectivement toujours un manque de familles d'accueil pouvant accueillir des tout petits ainsi que des frères et sœurs qu'il n'est pas souhaitable de séparer. Nous n'avons par ailleurs refusé que 7 demandes de reprise de guidance.

Avec quels mandants travaillons-nous ?

	SAJ	SPJ	TJ	Total
Charleroi	27	29	2	58
Bruxelles	3		5	8
Nivelles	16	5	3	24
Mons	11	15		26
Arlon	1			1
Namur	1			1
Total	59	49	10	118

Nous avons cette année un équilibre parfait entre prises en charge dans l'aide négociée et sous la contrainte.

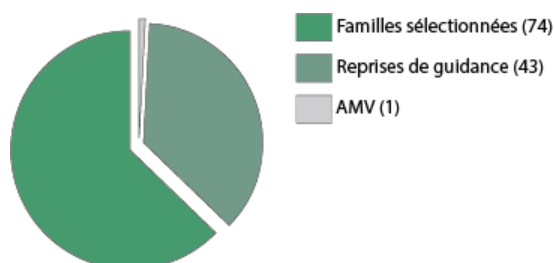
Notre mandant principal reste, comme les années précédentes, Charleroi, qui compte pour 49% de toutes nos prises en charge.

Nous remarquons aussi que seuls deux accueils de 2020 dépendaient d'un mandant ne faisant pas partie de nos arrondissements prioritaires.

Types de prise en charge :

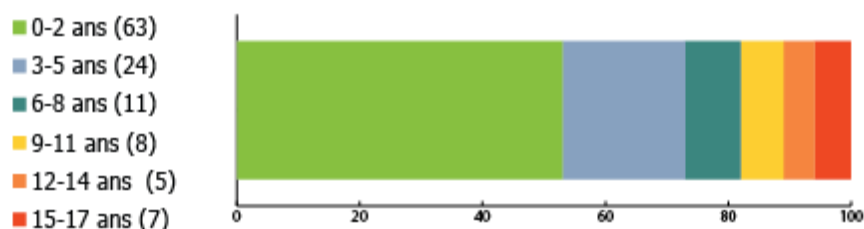
Comme chaque année, nos prises en charge se déclinent en 3 catégories : «familles sélectionnées», «reprises de guidance » (encadrement d'un jeune dans une famille d'accueil issue de son milieu familial) et «aide en milieu de vie» (anciennement appelé «Code M»), où nous accompagnons une réintégration d'un jeune auprès de ses parents suite à un passage en famille d'accueil).

De façon stable à travers les années, notre travail était constitué à 75% de prises en charge dans l'une de nos familles sélectionnées. Depuis quelques années, la proportion de reprises de guidance avait augmenté, jusqu'à atteindre près de 50% en 2019. Cette année, elles ont un peu diminué et représentent un peu plus d'un tiers des prises en charge.



Distribution des accueils par sexe, par âge :

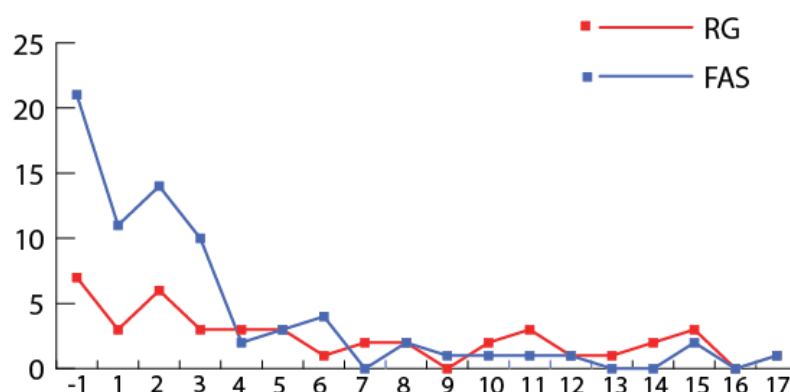
Age des enfants accueillis



Comme nous pouvons le voir, nous continuons à accueillir une majorité de jeunes enfants. Plus de 50% des enfants accueillis avaient moins de 3 ans, et plus de 70% avaient moins de 6 ans. Le plus jeune avait 7 jours, le plus âgé 17 ans et 10 mois.

Au niveau des sexes, nous avons une majorité masculine avec 76 garçons accueillis (64%) contre 42 filles (36%).

Concernant l'âge, il est important de préciser que nous avons un profil différent entre les familles d'accueil sélectionnées et les reprises de guidance. En effet, la moyenne d'âge est encore inférieure pour les familles d'accueils sélectionnées, où nous n'avons accueilli que 9 enfants de plus de 6 ans en 2020 ! Ceci explique le délai parfois très long entre deux accueils pour certaines familles de notre réseau qui n'accueillent que des enfants en âge scolaire. Voici un aperçu des tranches d'âge par type d'accueil :



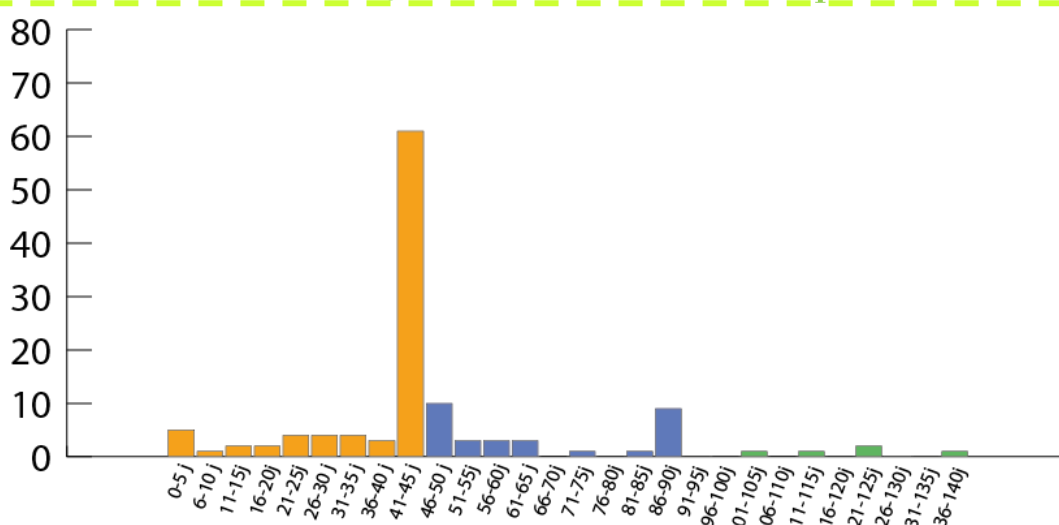
Quels sont les motifs invoqués ?



Négligence	54%
Violence conjugale	43%
Prob. psy d'un parent	36%
Prob. de logement	25%
Toxicomanie d'un parent	22%
Alcoolisme d'un parent	22%
Maltraitance	16%
Parent démissionnaire	13%
Souffrance psychique de l'enfant	12%
Hospitalisation d'un parent	7%
Décès d'un parent	6%
Trouble du lien/parent dépassé	6%
Limites intellectuelles d'un parent	5%
Conflits familiaux	5%
Parent incarcéré	4%
Abus sexuel	1%

En 2020, nous obtenons un total de 329 motifs invoqués pour 118 interventions, soit une moyenne de 2,78 motifs par intervention, montrant la multifactorialité des raisons menant à l'accueil. Nous pouvons voir dans ces chiffres que plus de la moitié des enfants sont victimes de négligence, près de la moitié vivent dans un contexte de violence conjugale et un enfant sur trois avec un parent souffrant de difficultés psychologiques ou psychiatriques. Les problèmes de logement concernent également 1 situation sur 4.

Un accueil, ça dure combien de temps ?



Si un record a été battu en 2020, c'est probablement celui de l'accueil le plus long... En effet, suite à la pandémie, des prises en charge ont dû se prolonger, atteignant pour la plus longue 140 nuits ! En effet, les relais initialement prévus se sont montrés impossibles pour plusieurs situations suite au confinement. 72,5% des prises en charge n'ont pas dépassé les 45 jours de base, 23% ont duré entre 45 et 90 jours, et 4,5% ont dépassé les deux mandats consécutifs. Le taux de prolongation est cette année significativement supérieur aux années précédentes.

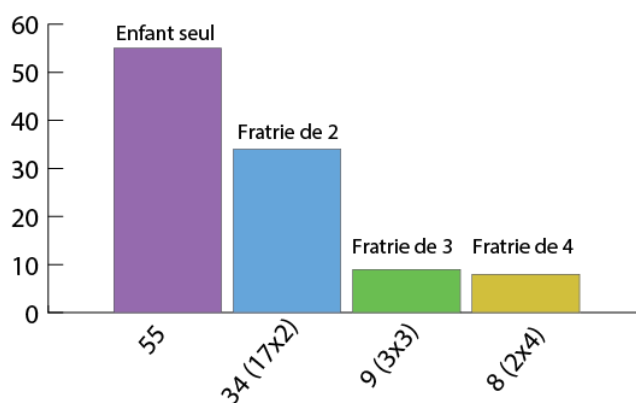
Prises en charge, enfants, fratries...

En 2020, nous avons donc encadré **4968** nuitées, qui correspondent à **118 interventions**. Celles-ci, déduction faite des « doubles mandats » pour certains enfants, représentent :

106 enfants différents ;

55 enfants accueillis seuls, **17** fratries de 2, **3** fratries de 3 et **2** fratries de 4 ; Sur les **22** fratries, **13** ont été accueillies ensemble.

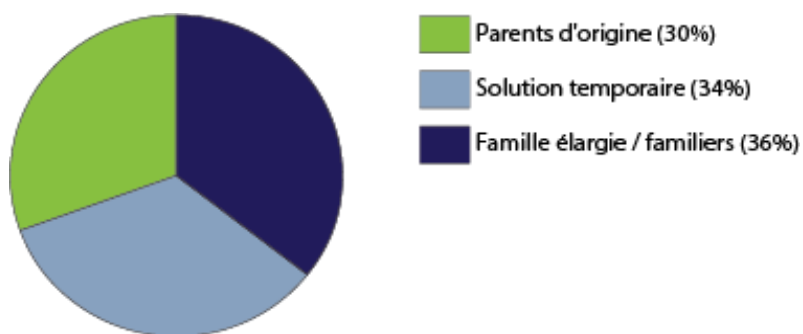
77 situations familiales différentes.



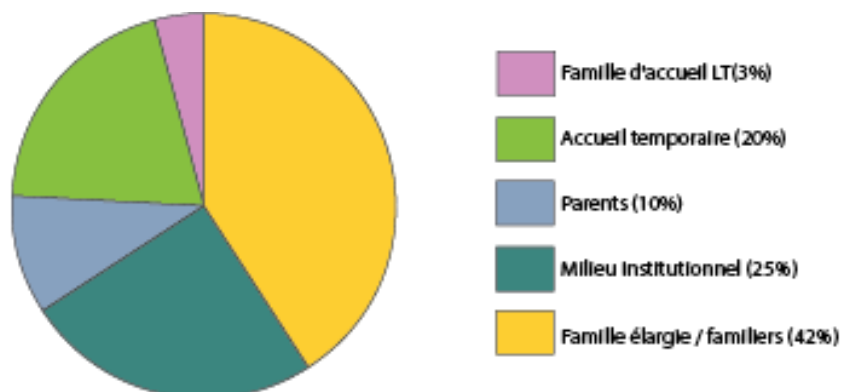
« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto .

D'où viennent les enfants accueillis ?



Où vont les enfants ensuite ?



En 2020, un tiers des enfants venaient de chez leurs parents, un tiers étaient chez des proches (souvent dans le cas des reprises de guidance), et un tiers vivaient déjà une solution d'accueil temporaire.

A l'issue de l'accueil, 52% vivront avec leurs parents ou leurs familiers, et 1 enfant sur 4 s'installera dans un milieu institutionnel.

Malheureusement, 2020 a vu le nombre d'enfants repartant vers une solution d'urgence au terme de leur passage chez nous augmenter, situation qui concerne 1 enfant sur 5. Nous espérons que ce constat est influencé par la pandémie et que nous verrons ce chiffre diminuer à nouveau dans les années à venir.



Les familles candidates en 2020

Durant l'année 2020, nous avons été contactés par 49 familles souhaitant avoir des informations sur notre projet d'accueil.

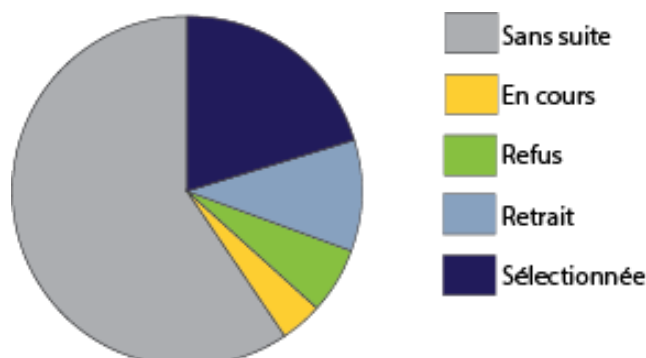
Sur ces **49** familles, **20** ont renvoyé le formulaire :

10 ont terminé ce chemin avec nous et ont déjà rejoint notre réseau.

5 ont choisi de se retirer du processus, pour des raisons qui leur sont propres (arrivée d'un nouvel enfant, préférence pour un autre projet, réorientation professionnelle...).

3 ont été refusées par notre service. Les motifs de ces refus sont également multiples : famille trop éloignée géographiquement, famille en période d'instabilité...

2 sont encore en cours de sélection.



Tout ce travail n'est possible que grâce à
nos familles d'accueil !
Leur disponibilité, leur diversité,
leur engagement permettent à ce projet d'exister.

Merci également à notre Conseil d'Administration,
soutenant et investi dans le projet.



Notre Conseil d'Administration:

Marie-Agnès van Eeckhout-Gueur, Présidente,

Etienne Hennuy, Vice-Président,

Veronica Borghini,

Marie-Bernadette Desmedt,

Jean-François Funck,

Fabienne Marcelis,

Gauthier Vanderhaegen.

L'Equipe de l'AAFU:

Julie **Blondiau**, Directrice,

Marie **Godeaux**, psychologue,

Sabine **Wetzel**, Secrétaire,

Les intervenantes familiales : Marie **Ancart**,
Manon **Boucq**, Valentine **D'Hoeraene**, Leila
De Neck, Loredana **Carru**, Clémentine
Neiryneck, Emmanuelle **Reca**, Harmonie
Schmit et Mathilde **Straetmans**.

Avec une pensée amicale à notre ancien collègue Audran **Gaillard** et évidemment à notre ex-chef bien
aimé, Christian **Pringels**, parti pour une retraite bien méritée...

Bruxelles et Nivelles

Avenue de la Liberté, 44,
1400 Nivelles
067/877.107
Télécopie : 067/877.114

Hainaut

Rue de l'Hôtel de Ville 6 à 7100,
La Louvière
064/451.491
Télécopie : 064/335.992

www.aafu.be

Adresses mail : prenom.nom@aafu.be

Compte courant : Code SWIFT/BIC : CREGBEBB – IBAN BE97 1926 1364 2149

Matricule agrément AAJ i1064

Statuts Moniteur Belge : N° identification 772/83

Numéro d'entreprise : 0424.381.433

**ASBL bénéficiant de l'exonération fiscale pour les dons, supérieurs ou égaux à 40 €
versés sur le compte «Accompagnement en Accueil Familial d'Urgence» :**
Code SWIFT/BIC : ARSPBE22 – IBAN BE96 9796 4221 7605